

Décision Générale colonial

Décision n° 63-361-1926 promotion

n° 63-361-1926

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 31 décembre 1926
Numéro JO n° 361 du 31/12/1926	Date du numéro 31 décembre 1926

TEXTE INTÉGRAL

31 décembre 1926, sont promus dans le personnel de la garde indigène, pour compter janvier 1927 . Au grade de caporal. Adhi Ali, n° 404, et Ali Farah, n° 352, gardes de 1er classe. Au grade de aarde de le classe. Mohamed Obsié, n° 355: Ali Doaleh, n°164: Gouled Ouarsamah, n° 2341 : Abdi Ali,n° 968: Abdallah Abméd 104 26. et Diamah Mahamoud. n° 209. cœardes de 2 classe. Sont promus dans le personnel de la poLlice urbaine, pour compTer du 1 janvier 1927: Au grade Le caporal, Omar Bouni, n° 29, et Ali Hassen, n° 36,askaris de le classe, Au garade d’askari de Ahmed Mohamoud, n° 60, et Houssain Arbeh, n° 30.